



## Je ne suis pas le signataire du bon de commande

Par **davilova**, le **06/03/2013** à **17:46**

Bonjour,

suite à un démarchage un peu musclé mon conjoint et moi même avons commandé des photos de naissance de notre petite dernière.

Le lendemain nous avons décidé de nous rétracter et en relisant le contrat, je me suis aperçue que j'étais le souscripteur, hors c'est mon compagnon (qui ne porte pas le même nom de famille que moi) qui a signé le bon de commande.

Le délai de retractation n'étant pas encore passé, je voulais savoir si ce bon de commande est légal et quelles démarches nous devons effectuer pour l'annuler.

Par **moisse**, le **07/03/2013** à **10:54**

Le contrat me parait tout à fait régulier.

Vous disposez d'un droit de rétractation si le démarchage a eu lieu, sans sollicitation de votre part, en maternité ou à votre domicile.

Habituellement un bon détachable ainsi qu'un mode d'emploi est joint au contrat.

Il suffit donc de l'utiliser, ou de manifester sur papier libre votre volonté de rétractation et de l'adresser en LR à l'adresse indiquée sur le contrat.

Amicalement